
Avant-Propos

Les roches, les fossiles, les paysages témoignent de l'Histoire de notre Terre.

Certains sont exceptionnellement beaux ou spectaculaires, d'autres sont plus communs, mais ils peuvent aider à comprendre les étapes de l'histoire de notre planète ou avoir une valeur géologique de proximité tout à fait pertinente. C'est à ce titre que nombre de ces éléments naturels font partie de notre patrimoine.

« Comme un vieil arbre garde la mémoire de sa croissance et de la vie dans son tronc, la Terre conserve la mémoire du passé... une mémoire inscrite dans les profondeurs et sur la surface, dans les roches, les fossiles et les paysages, une mémoire qui peut être lue et traduite. Aujourd'hui, les hommes savent protéger leur mémoire : leur patrimoine culturel. À peine commence-t-on à protéger l'environnement immédiat, notre patrimoine naturel. Le passé de la Terre n'est pas moins important que le passé de l'Homme. Il est temps que l'Homme apprenne à protéger et en protégeant, apprenne à connaître le passé de la Terre, cette mémoire d'avant la mémoire de l'Homme qui est un nouveau patrimoine ; le patrimoine géologique. »

Ce texte est extrait de la « Déclaration internationale des droits de la mémoire de la Terre » qui avait été adoptée en 1991 à Digne-les-Bains lors du tout premier symposium international sur la protection du patrimoine géologique.

17 ans plus tard, les acteurs de la protection et de la valorisation du patrimoine géologique se sont de nouveau réunis à Digne-les-Bains pour les 4^{èmes} journées Nationales du Patrimoine Géologique. Ces journées étaient placées sous le haut patronage du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire et faisaient suite aux trois précédents colloques nationaux organisés en 1997 à Paris, en 1999 à Lille et en 2002 à Brest.

Ce colloque s'est inscrit dans le cadre de l'Année Internationale de la Planète Terre (AIPT), initiative de l'IUGS (Union Internationale des Sciences Géologiques) et de l'UNESCO. Sur proposition de la Conférence Permanente du Patrimoine Géologique (CPPG), les Réserves Naturelles Géologiques du Luberon, de la Sainte-Victoire et de Haute-Provence se sont associées pour co-organiser ces rencontres en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence).

Elles ont permis de rassembler un large horizon de partenaires qui œuvrent pour la protection et la valorisation du patrimoine géologique : Réserves Naturelles Nationales, Société Géologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, Musées de Province, Fédération Française des Amateurs de Paléontologie et de Minéralogie, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Organismes de recherche, associations et indépendants motivés.

Au-delà des rencontres et de la mise en commun des expériences de ce réseau de partenaires, ces journées ont permis de faire connaître et de promouvoir le patrimoine géologique auprès du grand public (soirée débat, ouverture de certaines sessions), car cette notion de patrimoine géologique qui nous semble pourtant s'imposer comme une évidence est encore trop méconnue.

Aujourd'hui, les acteurs du « monde géologique » et certaines instances décisionnelles (Unesco, Ministères, Conseil de l'Europe...) prennent peu à peu conscience de la nécessité de protéger notre plus ancien patrimoine. Toutefois, la route est longue et nous avons quelquefois le sentiment de progresser bien lentement malgré les nombreuses avancées déjà accomplies. L'inventaire National du Patrimoine Géologique est aujourd'hui en cours, nouvelle étape de ce parcours.

Ensemble, nous devons continuer à agir pour protéger et faire connaître cet héritage commun que nous avons à transmettre aux générations futures : l'Histoire de nos origines, la Mémoire de la Terre.

Le collectif d'organisation